



# CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 15 MAI 2019

## EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2019-051 / 7-1-2

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 9 mai 2019, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 26 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

**Présents :** Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, J-L. BALLY, M. CHASSON, A. COLLIN, J. COUTURIER, M. DE JAHAM, G. FAVRE, J. FORTE, A. GAL, B. GATTAZ, A. GERVASI, B. GRANDCAMP, C. LEBLANC, R. MAZZILLI, L. MOGORE, A. MOTTE, B. PARIS, J. POLAT, J. ROBERT, B. SARRAT, C. STELLA, N. TAMBORINI, L. TRICOLI, J. VIAL, D. ZAMBON.

**Représentés :** A. BLANCANEAUX, A. FAVIER, C. MOLLIER-SABET, A. MOREAU, R. REVIL.

**Absents :** Y. AIFA, N. CHARLETY.

La secrétaire de séance désignée est Martine CHASSON.

---

**OBJET : FINANCES / COMPTE ADMINISTRATIF ET DE GESTION : Constatation et affectation des résultats de l'exercice 2018 du budget annexe Parcs de Stationnement**

---

Rapporteur : Yves Allardin

**EXPOSE :** Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2018 du budget annexe parcs de stationnement, il convient de procéder à l'affectation des résultats

**PROPOSITION :**

Vu l'avis de la Commission des Finances et de l'Administration Générale en date du lundi 6 mai 2019;

Le Rapporteur propose au Conseil Municipal :

**Pour le budget parcs de stationnement**

**1 - Les résultats du Compte Administratif 2018 :**

Le compte administratif 2018 laisse apparaître :

... / ...

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Recettes de fonctionnement réalisées :		547 180,80
Dépenses de fonctionnement réalisées :		528 467,19
Résultat de l'exercice :	(Excédent)	18 713,61

Résultat antérieur :	(Excédent)	19 785,78
----------------------	------------	-----------

Résultat de clôture :	(Excédent)	38 499,39
-----------------------	------------	-----------

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Recettes d'investissement réalisées :		157 482,98
Dépenses d'investissement réalisées :		337 254,85
Résultat de l'exercice :	(Déficit)	-179 771,87

Résultat antérieur :	(Excédent)	147 339,11
----------------------	------------	------------

Résultat de clôture :	(Déficit)	-32 432,76
-----------------------	-----------	------------

Restes à réaliser – Recettes		0,00
Restes à réaliser – Dépenses		7 112,64
Solde des restes à réaliser	(Déficit)	-7 112,64

**BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

Résultat de clôture de la section d'investissement :	(Déficit)	-32 432,76
Solde des restes à réaliser :	(Déficit)	-7 112,64
Besoin de financement de la section d'investissement :	(Déficit)	-39 545,40

**2 - Propositions d'affectation des résultats 2018 :**

Il est proposé d'adopter les dispositions suivantes :

- Affectation obligatoire de la totalité de l'excédent de fonctionnement de 38 499,39 € à la couverture du besoin d'investissement par un titre au 1068 . L'excédent de fonctionnement n'est pas suffisant pour équilibrer ce besoin, il persiste donc un déficit de 1 045,96 € qui devra être repris et équilibré en budget supplémentaire ;
- Affectation du déficit de 32 432,76 euros à l'article comptable 001 en dépenses d'investissement.

Affectation obligatoire au besoin de financement de la section d'investissement : (Titre au compte 1068)		38 499,39
--	--	-----------

Solde disponible en attente d'affectation (chapitre 002) :	(Déficit)	0,00
--	-----------	------

Résultat de clôture de la section d'investissement (chapitre 001) :	(Déficit)	-32 432,76
---	-----------	------------

Besoin d'investissement non couvert	(Déficit)	-1 046,01
-------------------------------------	-----------	-----------

**DECISION** : La proposition est **ADOPTÉE** par **25 voix POUR - 5 ABSTENTIONS (L. TRICOLI, R. REVIL, A. FAVIER, J-L. BALLY, A. COLLIN) - 1 CONTRE (J. VIAL)**  
**AINSI FAIT ET DELIBERE**

Pour extrait certifié conforme au  
registre des délibérations  
Acte certifié exécutoire depuis  
son dépôt en préfecture.



Le Maire de VOIRON,  
  
Julien POLAT